

# Séance du 23 novembre 2022

## École Philippe-Morin Procès-verbal du conseil d'établissement 18h30

Liste des membres		Présent	Absent
<b>Parents :</b>	Mme Mylène Tremblay	X	
	Mme Isabelle Fortin-Lemaire	X	
	Mme Aurora Betancourt		X
	Mme Gloria Sangwe	X	
	Mme Marie-France Bodet	X	
	Mme Rosalie Bourque (substitut)		X
	Mme Stéphanie Lavoie (substitut)		X
<b>Personnel :</b>	Mme Josée Bissonnette	X	
	Mme Marie-Ève Gosselin		X
	Mme Marie-Ève Beauséjour	X	
	Mme Ariane Laguë-Choinière	X	
	Mme Stéphanie Plourde	X	
	Mme Annik Lefebvre (enseignante substitut)	X	
Membre de la communauté :			
Direction :	Mme Nancy Benoit	X	

### **1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Après vérification du quorum, ouverture de la séance à 18h32

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

Le point sur les mesures budgétaires 22-23 est reporté à la prochaine séance.

Proposée par Mme Bodet, appuyée par Mme Fortin-Lemaire

Résolution CÉ-116-22-11-23-1

Adoptée à l'unanimité.

### **3. Suivi et adoption du procès-verbal du 12 octobre 2022**

Aucun membre de la communauté pour le moment.

Discussion sur l'acheminement des questions pour le CÉ; nous allons maintenir le contact par courriel tel qu'indiqué sur le site internet de l'école. Ajouter l'information au journal des parents.

Mme Fortin-Lemaire devient membre substitut au Comité de parents.

Proposée par Ariane Laguë-Choinière, appuyée par Marie-Ève Beauséjour

Résolution CÉ-116-22-11-23-2

Adoptée à l'unanimité.

### **4. Question du public**

Aucune.

### **5. Mot de la présidente**

La présidente souhaite souligner l'organisation de la rencontre de parents du 17 novembre. Accueil par la direction des parents pour les diriger.

Pensée pour les enseignants qui doivent transitionner vers une gestion de la cour avec la neige et ainsi assurer la sécurité des élèves.

### **6. Mot de la direction**

La direction souligne encore une fois la mobilisation de l'OPP de l'école et du comité fête de l'école qui a offert une journée d'Halloween très divertissante pour les enfants. Plusieurs photos ont fait la une du portail CLIC du CSSMB.

La 2<sup>e</sup> étape de l'année est déjà bien entamée. Les rencontres de parents se sont bien déroulées. Merci à tous les parents présents et aux membres du personnel. Ce sont des moments si

indispensables afin de favoriser et de maintenir une bonne collaboration entre l'école et la maison.

En ce moment, nous observons une augmentation du taux d'absence des élèves relié à différents virus d'allure grippale et autres. Malheureusement, nous ne pouvons garder à l'école un élève qui fait de la fièvre. De plus, le port du masque (ex. : symptômes), le lavage des mains et une bonne ventilation des locaux sont toujours des consignes essentielles.

Mme Benoit souligne la semaine des professionnels. Nous sommes choyés de compter parmi nous 3 professionnels très dévoués pour nos élèves. Mme Audrey, notre psychoéducatrice a fait le tour de toutes les classes afin d'animer le 1<sup>er</sup> atelier du programme *Vers le pacifique* en collaboration avec les enseignants. Ce midi, Mme Cassandra, responsable de notre service de psychologie a organisé un midi-causerie riche en échanges avec le personnel sur le thème du TDAH. M. Bertrand est notre orthophoniste pour l'année en remplacement de Mme Claudia.

Les nouveaux membres du personnel viennent de suivre la formation *Tueur actif* en collaboration avec le SPVM. Une formation est à venir pour nos nouveaux élèves. Des pratiques sont prévues encore cette année. Changement d'agent sociocommunitaire au PDQ 8, ce qui crée un peu de retard.

Le comité cour d'école s'est rencontré cette semaine. Un nouveau plan de la cour a été présenté aux élèves aujourd'hui (pour l'hiver). Au plus tard lundi, tous les groupes seront informés des nouvelles zones de jeux et consignes de sécurité. À partir de lundi, ce sera l'entrée progressive aux récréations du matin et de l'après-midi pour tous les élèves. Nous sommes aussi en train d'actualiser le matériel disponible pour les récréations.

En terminant, la concrétisation du coin zen au coin de la 19<sup>e</sup> Avenue est prévue au printemps. Les délais sont dus aux nouvelles consignes du CSSMB et au changement de personnel au GRAME.

#### **7. Budget 2021-2022 (pour approbation)**

La direction présente la reddition de compte du budget 21-22 fait en collaboration avec Mme Bilodeau. Malgré les revenus déficitaires de 8 953\$, l'année financière 2021-2022 se termine avec un surplus de 8 375\$.

Le déficit de 8 953\$ est principalement dû à l'arrêt de facturation au fonds 3 pour toutes les absences des élèves liées au motif COVID, mais aussi à cause de la fermeture des écoles en décembre 2021 (2 jours) et en janvier 2022 (7 jours). La disponibilité de 8 375\$ correspond aux dépenses moindres que ce qui était prévu (solde des dépenses de 17 327\$ - solde en déficit des revenus de 8 953\$ = surplus de 8 375\$). Au final, l'école termine avec une disponibilité de 0,8%. Avec les déficits et surplus de chaque fonds, on atteint l'équilibre budgétaire qui est une bonne nouvelle. De plus, il faut savoir que les surplus de certaines écoles servent à éponger les déficits d'autres écoles.

Proposée par Isabelle Fortin-Lemaire, appuyé par Gloria Sangwe.

Résolution CÉ-116-22-11-23-3

Adoptée à l'unanimité.

#### **8. Éducation à la sexualité**

Les contenus pour chaque niveau sont définis par le Ministère et sont obligatoires pour les élèves du primaire et du secondaire des établissements privés et publics. Ces contenus sont disponibles au préscolaire. Certains sujets (ex. : plus délicats) peuvent être abordés par une autre personne que le titulaire de classe (ex. : infirmière). Les parents en seront informés. Un parent qui demande une exemption devra communiquer avec la direction afin de connaître la procédure à suivre.

Proposée par Isabelle Fortin-Lemaire, appuyée par Gloria Sangwe.

Résolution CÉ-116-22-11-23-4

Adoptée à l'unanimité.

#### **9. Sorties et activités scolaires (pour approbation)**

Mme Benoit présente les sorties à venir (voir document);

Résidence scolaire (Annie Stradust) pour 301, 302 et 402

Matinée scolaire à l'OSM (4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année)

Proposée par Marie-France Bodet, appuyé par Mylène Tremblay

Résolution CÉ-116-22-11-23-5

Adoptée à l'unanimité.

### 9.1 Activité parascolaire

Activité Yoga reconduite à l'hiver

Mme Fortin-Lemaire propose de consulter le Centre de loisirs de Lachine pour proposer de nouvelles activités parascolaires.

Proposée par Ariane Laguë-Choinière, appuyé par Marie-Ève Beauséjour

Résolution CÉ-116-22-11-23-6

Approuvée à l'unanimité.

### **10. Formation obligatoire (pour information)**

Période de questions s'il y a lieu.

### **11. Consultation PEVR et projet éducatif (pour information)**

Le 21 octobre dernier, l'ensemble des établissements scolaires et des services du CSSMB ont participé à la consultation du PEVR. Les membres du personnel ont réfléchi ensemble aux enjeux à prioriser dans notre milieu à travers 3 activités en prévision du nouveau PEVR à venir (2023-2027). Découlant des orientations du MEQ, le plan d'engagement vers la réussite du CSSMB permettra d'orienter le nouveau projet éducatif de chaque école. À travers 3 activités, l'école a pu cibler 5 enjeux prioritaires (voir document) et 3 qualités importantes que doivent posséder nos élèves en tant que citoyens de demain.

Voici les commentaires des membres du CÉ :

- Mme Tremblay propose de faire confiance aux suggestions des membres de l'équipe-école, qui a fait un travail d'analyse pour en arriver à ces enjeux. Elle est curieuse de savoir ce qui se passe concrètement, ce qui a poussé les membres du personnel à dégager ces enjeux.
- L'enjeu de la cour d'école semble pour les membres du CÉ un enjeu principal qui dure depuis plusieurs années. Mme Fortin-Lemaire suggère de faire revivre une activité du type de corvée pour atteindre divers objectifs (appartenance, implication des parents, lien avec la communauté, etc.)

### **12. Aide aux parents (pour information)**

Un montant de 1906\$ est alloué cette année. L'an passé, cette mesure a permis d'organiser une conférence pour les parents sur le thème de la violence et l'intimidation en collaboration avec l'école Victor-Thérien. Le CÉ est invité à faire des propositions.

Mme Benoit : L'organisation d'activité parent-enfant est possible à l'école, comme une soirée Yoga. Les élèves apprécient beaucoup les cours avec Mme Caroline Gauthier. Cette activité parascolaire est donc reconduite à l'hiver. Possibilité de prix de présence. Les membres proposent d'allouer un maximum 950\$ pour cette activité. Suggestion de prix de présence; Librairie Les passages, commerçants de Lachine, IGA/Metro/Maxi, Le bal masqué, etc.

Proposée par Annik Lefebvre, appuyé par Stéphanie Plourde

Résolution CÉ-116-22-11-23-7

Adoptée à l'unanimité.

### **13. Campagne de financement**

- La direction propose la campagne de financement [\*Colle à moi\*](#). Cette campagne permet l'achat d'étiquettes personnalisées pouvant servir à identifier les vêtements ou objets personnels des élèves. Et ce, afin de pouvoir diminuer le nombre de vêtements/objets perdus et d'encourager le financement de diverses activités.
- Mme Fortin-Lemaire propose une activité de dîner pizza (ou autre).
- Proposition de faire une murale/aménager la petite cour avec l'argent amassé.
- Le suivi sera fait dans le cadre des activités de l'OPP.

Proposée par Marie-Ève Beauséjour, appuyé par Josée Bissonnette.

Résolution CÉ-116-22-11-23-8

Adoptée à l'unanimité.

### **14. Point du service de garde (adoption des règles de fonctionnement 22-23)**

Mme Stéphanie présente les changements apportés aux règles de fonctionnement.

Proposée par Isabelle Fortin-Lemaire, appuyé par Marie-France Bodet.

Résolution CÉ-116-22-11-23-9

Adoptée à l'unanimité.

## **15. Point du personnel**

### **15.1 Demande de financement Club optimiste (cadeaux aux élèves)**

Proposée par Isabelle Fortin-Lemaire, appuyée par Gloria Sangwe

Résolution CÉ-116-22-11-23-10

Adoptée à l'unanimité.

### **15.2 Projet de dormir à l'école le 22 décembre 2022**

Proposée par Marie-Ève Beauséjour, appuyée par Ariane Laguë-Choinière

Résolution CÉ-116-22-11-23-11

Adoptée à l'unanimité.

## **16. Personne déléguée au CP**

Il n'y a pas eu d'assemblée jusqu'à maintenant. La prochaine réunion sera le 20 octobre.

## **17. O.P.P.**

Pas de membre présent

## **18. Divers**

Pas de point.

## **19. Levée de l'assemblée**

À 20h44

Proposée par Mme Fortin-Lemaire, appuyé par Mme Tremblay

Résolution CÉ-116-22-11-23-12

Adoptée à l'unanimité.

Prochaine séance : Le 18 janvier 2023